

DEPARTEMENT de l'YONNE

Arrondissement de SENS

**MAIRIE
DE
THORIGNY-sur-OREUSE
89260**

Téléphone : 03.86.88.45.44

Télécopie : 03.86.88.42.42

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 29 novembre 2013 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h, sous la présidence de M. Michel SIEPER, Maire.

Etaient présents : M. Alain GUIDEZ, Mme Eliane LANGUILLAT, M. Jérôme THOMAS, M. Alain CORNE, M. Dino GONCALVES, M. Frédéric SOUIRY.

Absents : M. Romain LAMOURETTE, M. Alan MONGEOT (excusé).

Secrétaire de séance : Mme Eliane LANGUILLAT

Mme LANGUILLAT donne lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Le point 1 de l'ordre du jour ayant été déjà étudié lors de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2013, il a été réinscrit à la présente par erreur.

FIXATION TAUX REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2014 :

Sur proposition de M. le Maire et à l'unanimité, le Conseil Municipal maintient le taux 2013, à savoir 1.95€ TTC le M3.

DECISION MODIFICATIVE N°4 COMMUNE ET DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET ASSAINISSEMENT :

Sur proposition de M. le Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

1) **Décision modificative n°4 Budget Principal :**

Fonctionnement :

D 657362 + 730€ pour le CCAS de St Martin
+ 1 300€ pour le CCAS de Thorigny S/O
D 61523 - 2 030€

Investissement :

Art D 2313-52 (boulangerie)	- 1 000€	
Art D 2033-52	+ 1 000€	
Art D 2313-50 (EP village)	+ 7 360€	
Art R 1328-50	+ 7 360€	
Art D 2184-ONA	+ 595€	
Art D 2188-ONA	+ 507€	2 567€
Art D 21568-ONA	+ 165€	
Art D 2181-ONA	+ 1 300€	
Art R 10222	+ 2 567€	

2) Décision modificative n°2 budget Assainissement :

Fonctionnement :

Art D 616 - 2€
Art D 6811 + 2€

Investissement :

Art D 28051-040 + 2€

MNT : AVENANT AU CONTRAT DE PREVOYANCE « MAINTIEN DE SALAIRE » :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant de modification du taux de cotisation porté de 1.90% à 2.06% à compter du 1^{er} janvier 2014 (0.33% pour la commune, 1.73% pour les agents), et autorise M. le Maire à signer le dit avenant.

ADHESION AU SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE SENS NORD EST DES COMMUNES DE CERISIERS (en totalité) FONTAINE LA GAILLARDE ET SALIGNY (pour les hameaux) A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2014 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes de Cerisiers (en totalité) Fontaine la Gaillarde et Saligny pour leurs hameaux à compter du 1^{er} janvier 2014.

SOCIETE DE CHASSE DE FLEURIGNY : MODIFICATION DE LA DUREE DE LOCATION DES TERRES :

Suite à la demande de la Société de chasse de voir son contrat de location de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2012 porté à 9 ans à compter de cette même date et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de porter la durée du contrat de la location des terres de la Société de chasse de Fleurigny à 7 ans à compter 1^{er} janvier 2014, autorise M. le Maire à signer l'avenant à intervenir.

FIXATION PRIX DU CADEAU DEPART EN RETRAITE DE L'ATSEM :

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à 150€ la valeur du cadeau qu'offrira la commune à l'ATSEM à l'occasion de son départ en retraite.

ASTREINTES HIVERNALES DU PERSONNEL TECHNIQUE :

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le calendrier des astreintes du personnel technique en cas de neige. Celles-ci seront rémunérées 109.28€ par week-end.

AUTORISATION POURSUITES AU TRESORIER DE SERGINES :

Précisant que l'avis du Conseil ne fera pas l'objet d'une délibération puisque cette autorisation lui appartient, M. le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur une éventuelle autorisation générale et permanente accordée au Trésorier de Sergines de poursuivre le recouvrement des produits locaux notamment par opposition au tiers détenteur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

INFORMATIONS DE M. LE MAIRE :

- Point sur les travaux

1) de l'école : après visite d'un expert pour l'amiante, apparemment l'école est concernée + prolongation absence M. FRICKER ➡ retard prolongé.

2) de la boulangerie : prochain rendez-vous avec l'architecte et le boulanger mercredi 11 décembre pour formaliser les besoins.

- Cérémonie d'inauguration de la Caserne : s'est bien déroulée en présence de beaucoup de monde.
- Repas des Aînés : s'est bien déroulé également. Présence de nouveaux bénéficiaires qui ont apprécié le repas et l'animation.

- Nouveau mode de scrutin pour les élections municipales et communautaires : M. le Maire a tracé les grandes lignes du déroulement des prochaines élections de mars 2014. Ces derniers feront l'objet de communication (le Tambour) et de réunion(s) pour expliquer plus profondément la réforme de ces élections.

D'autre part, sur l'interpellation du représentant de l'Yonne Républicaine M. le Maire et les conseillers municipaux font part de leurs intentions pour la prochaine échéance.

QUESTIONS DES CONSEILLERS :

M. THOMAS :

☛ signale des trous sur le chemin communal en face de l'ancienne usine Aéroméca.

La séance est levée à 21h35.

Le Maire
Michel SIEPER